



Opération de Développement Rural

RAPPORT ANNUEL 2014

ANNEXE 1 : SITUATION GENERALE DE L'OPERATION

1. Tableau des projets réalisés

Priorité PCDR	Numéro projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)
2	2	Création d'une Maison communautaire intégrant une dimension intergénérationnelle	51.819 € TVAC	RW - Appel à projets « Générations rurales » : 50.000 €
2	3	Aménagement de la Place d'Ouffet afin de la rendre plus conviviale et d'en faire un premier point d'accroche touristique	199.781,81 € TVAC	RW - Crédits d'impulsion : 150.000 €

2. Tableau des projets en cours

Priorité PCDR	Numéro projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Stade d'avancement du projet
1	2	Eco-Construction d'une Maison de village « L'Aurore » et aménagement de ses abords afin de redynamiser la vie associative locale et de sensibiliser la population à la construction durable	1.073.051,67 € (TVAC)	Développement rural, Commune	- Signature de la convention-faisabilité le 09/01/2014 - Mise en place d'un jury pour désigner l'auteur de projet
1	4	Actualisation de l' atlas des chemins et sentiers vicinaux , renforcement des liaisons sécurisées entre les lieux de vie de la commune et vers les communes voisines, et amélioration des promenades	A déterminer	A déterminer	- Inventaire complet des chemins réalisé. - Actualisation des 7 promenades communales et modification de certaines d'entre elles. - Ouverture en cours du sentier vicinal le « Chemin du facteur ».
1	5	Développement du Parc artisanal par l'aménagement de nouvelles voiries et d'un	<i>Voiries</i> : € 1.200.000	<i>Voiries</i> : SPI (€950.000) Commune (€250.000)	Etude en cours - Construction de la voirie prévue en 2016.

		Bâtiment Relais en collaboration avec la SPI	HTVA <i>Bâtiment relais :</i> en fonction du plafond de subside, soit 480.000 €	<i>Bâtiment relais :</i> SPI	Pas d'information à ce jour sur le dossier en projet à la SPI.
1	6	Actions à développer afin d' améliorer l'information et la communication , à destination de la population et des touristes	A déterminer	A déterminer	Site internet : mise à jour des données générales sur la Commune ; ajout des cartes concernant les 7 balades, insertion de la liste des commerçants locaux, de formulaires administratifs et de galerie de photos
1	7	Mise en réseau des acteurs locaux socio-culturels et sportifs	A déterminer	A déterminer	Organisation d'une journée de présentation de tous les clubs sportifs (2014)
2	5	Valorisation du patrimoine	A déterminer	A déterminer	Des actions ponctuelles sont réalisées selon les opportunités. - Mise en valeur du monument aux morts dans le cadre d'un plan éclairage (dossier en cours à l'administration régionale)
2	6	Renforcement du maillage écologique afin de favoriser la biodiversité	A déterminer	A déterminer	- Acquisition de matériel de désherbage thermique avec les communes membres du GAL Pays des Condruses. - Demande aux agriculteurs de

					respecter les accotements en évitant de labourer jusqu'à la route
2	7	Amélioration de la performance énergétique des bâtiments communaux , mise en place de technologies faisant appel aux énergies renouvelables et sensibilisation de la population	- Audit : 2000 € par bâtiment (montant à adapter en fonction de la taille du bâtiment) - Rénovation énergétique à venir : à déterminer en fonction de l'audit	- <u>UREBA</u> : 50 % pour audit, comptabilité énergétique et étude de préféabilité, 30 % pour la rénovation énergétique des bâtiments publics	- Engagement d'un éco-passeur avec les communes de Hamoir et Ferrières (2013) - Dossiers UREBA exceptionnel pour l'isolation des vides ventilés de l'école communale (en cours) - Etude réalisée en 2014 afin d'améliorer l'empreinte énergétique de 3 bâtiments communaux : l'école de Warzée, l'administration et le presbytère. L'étude révèle qu'ils sont déjà performant énergétiquement - Information au personnel communal et CPAS par un bureau spécialisé concernant les économies d'énergie initiées par le dossier 31 communes au soleil
2	8	Aménagement d'une liaison sécurisée pour les modes doux jusqu'à une « gare TEC multimodale » afin de faciliter le transport en commun vers les grandes agglomérations	A déterminer	A déterminer <u>Aire multimodale</u> (covoiturage, etc) : La Province, RW (Impulsion 2014)	Warzée - Ouffet : acquisition d'une partie d'emprise mais pas encore réalisée sur le terrain Warzée-Ellemelle : analyse en cours. - Réalisation de plans de l'aménagement d'une aire multimodale avec borne de recharge électrique à Ouffet

3	3	Rénovation des locaux du Complexe Sportif Tige de Pair	A déterminer	Infrasports	- Assainissement du bâtiment du club de tennis en cours: installation d'un drain, hydrofugation des murs et nouveau bardage - Dossier introduit pour l'éclairage du terrain de tennis (Infrasports)
3	4	Aménagement de logements tremplins et/ou intergénérationnels et/ou à loyer modéré	A déterminer	Ourthe-Ambève Logement	Construction de 2 maisons et 6 appartements à loyers modérés à la Maladrée par OAL (en voie de finalisation)
3	7	Aménagement d'une maison de l'Entité dans l'ancien moulin situé rue Aux Oies afin de soutenir la vie associative	1.277.204,03 € (TVAC)	Développement Rural, Commune	Convention-exécution signée le 11/09/2014. Le dossier avant-projet a été transmis au SPW.

3. Tableau des projets en attente

Priorité PCDR	Numéro projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Programmation du projet
1	1	Création d'un pôle culturel , touristique et de rencontres sur le site de la Tour de Justice	2.915.769,95 € (TVAC)	Développement Rural, Fonds européens, Patrimoine, CGT	Dans les 3 ans : mise en place d'un Groupe de Travail pour réfléchir au remodelage fonctionnel et financier du projet et introduction d'un dossier de reconnaissance de la bibliothèque par la

					communauté française
1	3	Construction d'une Maison de village à Warzée et aménagement de ses abords, sur un terrain à acquérir, afin de favoriser la vie associative et de répondre à certains besoins de l'école communale	1.394.944,84 € (estimation)	Développement rural	Dans les 3 ans
2	1	Aménagement de un (ou plusieurs) atelier rural (ateliers ruraux)	A déterminer	Développement Rural, SPI	Dans les 6 ans
2	4	Aménagement, au terrain du Doyard , d'une aire de divertissements et de rencontres, de logements, et aménagements afin de favoriser la mobilité douce vers différents pôles d'activités importants du village	A déterminer	A déterminer	Dans les 3 ans : Réflexion en cours sur la destination du terrain
2	9	Création d'une structure d'accueil pour la petite enfance résultant d'un partenariat public-privé	A déterminer	A déterminer	Dans les 6 ans
3	1	Construction d' infrastructures de biométhanisation et création d'un réseau de chaleur	A déterminer	A déterminer	Dans les 6 ans
3	2	Ellemelle : Aménagement du bâtiment de l'ancienne Administration communale et de l'ancienne école notamment dans un but de valorisation du patrimoine	A déterminer	A déterminer	Dans les 6 ans
3	5	Construction et aménagement d'un local communautaire dans le lotissement en projet rue Tige Pirette à Ouffet (mise en œuvre de la ZACC)	A déterminer	A déterminer	Dans les 6 ans
3	6	Aménagement d'une voie lente cyclopédestre visant à compléter le maillage eurégional actuel de structures de type RAVeL , afin d'améliorer la mobilité douce et de favoriser le développement d'un tourisme diffus	A déterminer	A déterminer	Dans les 6 ans

4. Tableau des projets abandonnés

Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Raison de l'abandon

5. Tableau des initiatives nouvelles

Description du constat qui justifie l'initiative	Objectifs rencontrés du PCDR	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Justification de l'initiative

ANNEXE 2.1 : TABLEAU DETAILLANT L'AVANCEMENT PHYSIQUE ET FINANCIER D'UN PROJET EN PHASE D'EXECUTION DE TRAVAUX.

Année de la convention-faisabilité	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Montant du subside
2014	PCDR classique PwDR 2007-20013	Eco-Construction d'une Maison de village « L'Aurore » et aménagement de ses abords	Redynamiser la vie associative locale et de sensibiliser la population à la construction durable	Provision pour l'étude : 34.326,29 €
Etats d'avancement physique du projet :				Date :
Désignation de l'auteur de projet :				Procédure en cours
Approbation de l'avant-projet par l'A.C.				
Approbation de l'avant-projet par la R.W				
Approbation du projet par l'A.C.				
Approbation du projet par le Ministre				
Adjudication :				
Décision d'attribution du marché				
Approbation de l'attribution du marché par le Ministre				
Début des travaux				
Réception provisoire				
Décompte final				
Réception définitive				
Etat d'avancement financier du projet :				Montant :
Montant conventionné à 100%				
Montant du subside développement rural				
Montants cumulés payés à l'entrepreneur				

ANNEXE 2.2 : TABLEAU DETAILLANT L'AVANCEMENT PHYSIQUE ET FINANCIER D'UN PROJET EN PHASE D'EXECUTION DE TRAVAUX.

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Montant du subside
2014	PCDR classique PwDR 2007-2013	Aménagement d'une maison de l'Entité dans l'ancien moulin situé rue Aux Oies	Soutenir la vie associative	788.602,02 €
Etats d'avancement physique du projet :				Date :
Désignation de l'auteur de projet :			07/02/2011	<i>La désignation étant antérieure à la convention, les frais d'étude sont pris en charge par la commune</i>
Approbation de l'avant-projet par l'A.C.			05/09/2011	
Approbation de l'avant-projet par la R.W				
Approbation du projet par l'A.C.				
Approbation du projet par le Ministre				
Adjudication :				
Décision d'attribution du marché				
Approbation de l'attribution du marché par le Ministre				
Début des travaux				
Réception provisoire				
Décompte final				
Réception définitive				
Etat d'avancement financier du projet :				Montant :
Montant conventionné à 100%				
Montant du subside développement rural				
Montants cumulés payés à l'entrepreneur				

ANNEXE 3 : TABLEAU RAPPORT COMPTABLE ET FONCTIONNEMENT D'UN PROJET TERMINE (Décompte final < 10 ans).

SANS OBJET

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Décompte final	
				Montant	Date approbation
	PCDR classique PDR 2000-2006 Phasing out objectif 1 2000-2006 PwDR 2007-2013				

Etat du patrimoine :					
Le bien est-il toujours propriété communale ?				Oui	Non
Si non, merci de répondre aux questions ci-dessous					
Date d'approbation ou de demande d'approbation par le Ministre de l'acte de vente					
Montant de la vente					
Modalités de réaffectation du montant de la vente					
Le bien est-il loué ?				Oui	Non
Si le patrimoine est loué à des tiers et fait donc l'objet d'une cession des droits immobiliers, merci de répondre aux questions ci-après. En outre, il est nécessaire de joindre un extrait de la comptabilité communale relative au patrimoine en question.					
Date d'approbation de la convention de location par le Ministre (article 3 de la convention)					
Recettes générées par l'exploitation du patrimoine	Type			Montant annuel	
	Type			Montant annuel	
	Type			Montant annuel	

Charges liées à l'exploitation du patrimoine ¹	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
Bénéfices = recettes moins charges		Montant annuel	
Réaffectation des bénéfices			

Fonctionnement du projet et utilisation du bien	
Description des types d'activités menées dans le cadre du projet	
Impact des activités sur emploi	

¹ Les intérêts et amortissements ne sont pas acceptés dans ces charges d'exploitation.

ANNEXE 4 : RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL.

Le rapport annuel de la CLDR est joint à ce rapport.

Année de l'installation de la CLDR	Année d'approbation du Règlement d'ordre intérieur	Dernière date de la modification de composition de la CLDR	Dernière date de modification du Règlement d'ordre intérieur
2009	2009	29 avril 2013	2009
Date des réunions durant l'année écoulée	23 janvier 2014	Nombre de présents	23 participants
	18 mars 2014		19 participants
	20 octobre 2014		18 participants
Réflexion sur l'opération de développement rural			
	<p>En 2014, les membres ont traités les dossiers suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fiche-projet 1.2 « Maison de village à Ellemelle » : les membres ont été informés et associés aux différentes étapes de la procédure de désignation de l'auteur de projet - Fiche-projet 3.7 « Aménagement d'une Maison de l'Entité rue aux oies » : les membres ont été informés de l'état d'avancement de la demande de convention. Suite à la signature de la convention, la CLDR a été invitée à remettre un avis sur l'avant-projet - Réflexion sur les projets à entreprendre <p>Le Groupe de Travail « Chemins » poursuit son travail relatif aux promenades et liaisons intervillages dans l'entité.</p>		
Propositions de projets à entreprendre			
Numéro fiche-projet	2.4		
Intitulé du projet	Aménagement du terrain du Doyard en logements et espace de convivialité		
Priorité du projet	Débuter la réflexion pour définir une vision à long terme		
Calendrier d'exécution	A déterminer		

ANNEXE 5 : PROGRAMMATION DANS LES TROIS ANS AVEC RECHERCHE DES MOYENS FINANCIERS

	Priorité du PCDR	Intitulé et numéro du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	
				Dénomination	Pourcentage intervention
Année rapport annuel + 1 an (2015)	Fiche 1.2	Eco-Construction d'une Maison de village « L'Aurore » et aménagement de ses abords	1.073.051,67 € (TVAC)	Développement rural	80 % - 50 %
	Fiche 3.7	Aménagement d'une maison de l'Entité dans l'ancien moulin situé rue Aux Oies	1.277.204,03 € (TVAC)	Développement Rural	80 % - 50 %
	Fiche 1.4	Actualisation de l'atlas des chemins et sentiers vicinaux, renforcement des liaisons sécurisées entre les lieux de vie de la commune et vers les communes voisines, et amélioration des promenades	A déterminer	A déterminer	A déterminer

	Fiche 1.7	Mise en réseau des acteurs locaux socio-culturels et sportifs	A déterminer	A déterminer	A déterminer
Année rapport annuel + 2 ans (2016)	Fiche 1.1	Création d'un pôle culturel, touristique et de rencontres sur le site de la Tour de Justice	2.915.769,95 € (TVAC)	A déterminer	A déterminer
	Fiche 1.5	Développement du Parc artisanal par l'aménagement de nouvelles voiries et d'un Bâtiment Relais en collaboration avec la SPI	Voiries : € 1.200.000 HTVA Bâtiment relais : en fonction du plafond de subside, soit 480.000 €	SPI	80 %
	Fiche 2.8	Aménagement d'une liaison sécurisée pour les modes doux jusqu'à une « gare TEC multimodale » afin de faciliter le transport en commun vers les grandes agglomérations	A déterminer	Pour l'aire multimodale : Province de Liège, RW (Impulsion 2014)	A déterminer

Année rapport annuel + 3 ans (2017)	Fiche 1.3	Construction d'une Maison de village à Warzée et aménagement de ses abords, sur un terrain à acquérir, afin de favoriser la vie associative et de répondre à certains besoins de l'école communale	1.394.944,84 (estimation)	€	Développement rural	80% - 50%
	Fiche 2.4	Aménagement, au terrain du Doyard, d'une aire de divertissements et de rencontres, de logements, et aménagements afin de favoriser la mobilité douce vers différents pôles d'activités importants du village	A déterminer		A déterminer	A déterminer



OUFFET

Rapport de la Commission Locale de Développement Rural²

2014

² Ce rapport est établi conformément au décret du 11 avril 2014

1. Etat d'avancement de l'Opération de Développement Rural (ODR)

Décision du Conseil communal de mener une ODR	19 décembre 2006
Approbation du PCDR par la CLDR	29 février 2012
Approbation du PCDR par le Conseil communal	15 mars 2012
Présentation en CRAT	2 mai 2012
Approbation du PCDR par le Gouvernement wallon	7 mars 2013
Durée de validité du PCDR	10 ans (2023)
Conventions en cours :	
- Convention-faisabilité Maison de village Ellemelle	9 janvier 2014
- Convention-exécution Maison de l'entité à Ouffet	11 septembre 2014

2. Les réunions de la CLDR en 2014

La CLDR ne s'est réunie qu'à trois reprises en 2014 ; l'état d'avancement des dossiers ne justifiait pas l'organisation d'une quatrième réunion.

Les PV des réunions sont annexés à ce rapport. Un résumé de ceux-ci est présenté ci-dessous.

CLDR plénière du 23 janvier 2014

Les membres ont été tenus informés de l'état d'avancement des discussions avec le SPW et le Cabinet du Ministre pour la demande de convention relative à l'aménagement de locaux polyvalents dans le bâtiment situé rue aux oies. Ils ont été invités à se prononcer sur l'envoi d'un dossier de réclamation concernant ce projet ; ils ont marqué leur accord.

CLDR plénière du 18 mars 2014

Le rapport annuel de l'ODR et de la CLDR a été présenté aux membres de la CLDR qui l'ont approuvé.

CLDR plénière du 20 octobre 2014

Les membres ont été tenus informés de l'état d'avancement de la procédure de désignation d'un auteur de projet pour la Maison de village à Ellemelle et de la signature de la convention-exécution pour la Maison de l'entité rue aux oies à Ouffet. Pour la Maison de village à Ellemelle, les membres ont été invités à choisir le représentant de la CLDR pour le jury.

3. Initiatives de la CLDR

Les membres du GT Chemins ont restitué tous les chemins sur une carte. Les différentes promenades ont été vérifiées et un nouveau balisage avec de nouveaux points de départ a été réalisé. En outre, des nouvelles cartes de promenades sont disponibles sur le site internet communal.

4. Etat d'avancement des projets et perspectives pour 2015

En 2015, les membres de la CLDR suivront l'état d'avancement des projets à Ellemelle et à la rue aux oies. La réflexion pour l'aménagement du terrain du Doyard se poursuivra. En outre, les membres du GT Chemins poursuivront leur travail.

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

COMMUNE D'OUFFET

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

**Procès-verbal de la CLDR
Du 23 janvier 2014 à 20h00
(Salle polyvalente – rue du village 3 à 4590 Ouffet)**

Représentation	Effectifs	Suppléants
<u>Géographique</u> Ouffet Warzée Ellemelle	MARCHAL Martine (excusée) VAN SULL Philippe (excusé) GROSFILS Francis	JANSSEN Paulette JADIN Benoît GALLOY Ludivine
<u>Politique</u> EC EC EC EC	CASSART Caroline LARDOT René WAUTELET Paul FROIDBISE Francis	DECROUPETTE Noëlle (excusée) SERVAIS Emilie GIELEN Marc-Antoine JOLY Brice
<u>Groupe d'âge</u> 30 ans et moins 30 à 50 ans + 50 ans	TAENS Guillaume GILON Corinne (démission) THIRION Jean-Claude	MAROTTA Justine D'HEUR Astrid DEFRERE Marcel
<u>Associatif et autres</u>	TRINE Jean-Marie DEFECHEREUX Marie-Louise KALBUSCH Xavier (excusé) SEIDEL Marie-Cécile SERVAIS Valentine LEGRAND Jean-Pierre LAWALREE Geneviève	RUTHY Philippe WALHIN Freddy LIZEN Jean-Marie (excusé) GODBILLE Géraldine WAUTELET Fanny BAUDOIN Joseph RENAVILLE Gérald (excusé)

Agents de développement du GREOA : HOUBEAU Benoît
PIRON Dimitri

Approbation du PV de la réunion du 24/09/2013

Le PV est approuvé

Fiche 3.7 - Aménagement d'une Maison de l'Entité dans l'ancien moulin situé rue Aux Oies afin de soutenir la vie associative – Etat d'avancement.

Mme Lardot présente le rapport du collègue en réaction à l'avis défavorable du SPW sur la fiche projet et explique les différents arguments qui amènent la Commune à réagir et à confirmer sa demande de recevabilité du dossier pour l'obtention d'une convention-faisabilité.

Mme Lardot effectue premièrement un rappel du principe de la classification des projets en lots qui a amené la Commune à situer le projet de la salle de l'Entité dans le Lot 0 : le projet était déjà entamé au début de la réalisation du PCDR. Elle souligne d'autre part qu'à l'époque, Mme Rahier avait expliqué que l'ordre des fiches n'était jamais figé et que les membres de la CLDR pouvaient toujours rediscuter des priorités. De plus, les finances à l'ordinaire étaient encore saines à ce moment-là et prévoir la réalisation du projet à l'extraordinaire était envisageable sous la forme suivante : 400.000€ sur fonds propre et 600.000€ sous forme d'emprunt. Mme Lardot énumère ensuite par étape l'ensemble de la démarche de la Commune pour faire aboutir le projet entre 2010 et 2013 : l'acquisition du bâtiment, la réalisation de l'avant-projet, etc. Mme Lardot termine alors sa présentation en mentionnant que le projet a reçu l'appui de M. Van Der Smissen de l'Administration du Développement Rural mais a essuyé un refus de la DGO3 qui se justifie en dénonçant la passivité de la Commune au niveau de la réalisation des projets du Lot 0 et le changement de priorité dans les projets. En conclusion, la Commune a décidé d'aller contre les arguments de la DGO3 car elle estime qu'il faut tenir compte de l'évolution de la conjoncture entre le lancement du projet et la situation financière actuelle de la Commune.

Mme Cassart apporte un complément d'information suite à cette présentation en exprimant son avis sur les critiques émises à l'encontre du projet :

Premièrement, elle exprime son désaccord sur le respect strict des priorités reprises par le PCDR vu que le processus de réalisation du PCDR lui-même prend plusieurs années et qu'en parallèle la situation et les besoins de la Commune évoluent. Elle mentionne également qu'une grande partie du projet a déjà été supportée financièrement par la Commune et que le permis unique a été obtenu. Enfin, Mme Cassart confirme que la Commune ne désire absolument pas abandonner les autres projets. Mme Cassart effectue une énumération de tous les projets du Lot 0 qui ont été menés à bien ou qui ont été entamés, preuve du dynamisme de la Commune. Enfin, un Groupe de Travail se penchera sur le projet de la Tour de Justice afin de réfléchir aux nouveaux objectifs, à l'affectation du bâtiment et à la réalisation d'un nouveau montage financier. M. Labory précise en effet que le budget total initial du projet était subventionné à un taux différent du taux actuel et qu'il est devenu aujourd'hui surréaliste pour la Commune de supporter sur fonds propres les 1.500.000€ environ prévu par le projet de financement actuel.

La CLDR approuve l'envoi du dossier de réclamation sans émettre de commentaires supplémentaires.

Divers

Néant

La séance est clôturée à 20h30.

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

COMMUNE D'OUFFET

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

**Procès-verbal de la CLDR
Du 18 mars 2014 à 20h00
(Salle polyvalente – rue du village 3 à 4590 Ouffet)**

Représentation	Effectifs	Suppléants
<u>Géographique</u> Ouffet Warzée Ellemelle	MARCHAL Martine VAN SULL Philippe GROSFILS Francis (excusé)	JANSSEN Paulette JADIN Benoît (excusé) GALLOY Ludivine
<u>Politique</u> EC EC EC EC	CASSART Caroline (excusée) LARDOT René WAUTELET Paul (excusé) FROIDBISE Francis	DECROUPETTE Noëlle (excusée) SERVAIS Emilie GIELEN Marc-Antoine JOLY Brice
<u>Groupe d'âge</u> 30 ans et moins 30 à 50 ans + 50 ans	TAENS Guillaume GILON Corinne (démission) THIRION Jean-Claude	MAROTTA Justine D'HEUR Astrid DEFRERE Marcel
<u>Associatif et autres</u>	TRINE Jean-Marie DEFECHEREUX Marie Louise (excusée) KALBUSCH Xavier (excusé) SEIDEL Marie-Cécile SERVAIS Valentine (excusée) LEGRAND Jean Pierre (excusé) LAWALREE Geneviève	RUTHY Philippe WALHIN Freddy LIZEN Jean Marie (excusé) GODBILLE Géraldine WAUTELET Fanny (excusée) BAUDOIN Joseph RENAVILLE Gérald (excusé)

Attaché de Direction du GREOA : HOUBEAU Benoît

1. Approbation du PV de la réunion du 23/01/2014

Le PV est approuvé

2. Rapport annuel 2013

Mme Lardot présente le rapport annuel en le commentant (document reçu avec la convocation).

1. **Tableau des projets réalisés** est exposé et n'apporte pas de commentaire particulier.
2. **Tableau des projets en cours :**
 - la fiche-projet 3.7 « Aménagement de la Maison de l'entité », le changement de priorisation, et les rétroactes de la situation sont expliqués.

Au sein du rapport présenté, deux corrections sont sollicitées par Madame Lardot :

- la fiche 3.2 intitulée « Aménagement du bâtiment de l'ancienne Administration communale et de l'ancienne école notamment dans un but de valorisation du patrimoine » passera dans le tableau des projets en attente car rien n'est prévu et il y a eu juste une petite rénovation de la cheminée;
- la fiche 3.3 intitulée « Rénovation des locaux du Complexe Sportif de la Tige de Pair » migrera également vers le tableau des projets en attente puisque les travaux du tennis ne font pas parties de cette fiche.

Au niveau de la Tour de Justice, Fiche 1.1, Mme Lardot explique l'intérêt qu'elle a porté aux fonds FEDER 2014-2020 en assistant à deux réunions de présentation. M. Houbeau complète l'information en explicitant la philosophie et les mécanismes de dépôt d'un dossier. En fonction du contenu de la fiche PCDR et des objectifs affichés du FEDER, il semble difficile de rentrer des actions autour de la Tour de Justice au sein d'un portefeuille de projets à déposer avant le 15 mai 2014 à 12h00. Des renseignements sur l'appel à projets actuel sont consultables sur le site <http://www.plushaut.be/appel-projets-2014> . Si un projet à vocation plus économique venait à se dessiner sur le zoning d'Ouffet, l'interlocuteur privilégié serait la SPI;

3 - **Tableau des projets en attente :**

- au niveau de la Fiche 1.3 relative à la Maison de Village à Warzée, le courriel de M. Grosfils est lu en séance car l'intéressé souhaite marquer son *désaccord avec les modifications de priorisation et en particulier sur la construction de la Maison de Village à Warzée qui devait répondre à certains besoins de l'école communale. Les aménagements des abords pouvant être revus à la baisse*. Mme Lardot apporte des informations complémentaires puisque de nombreux travaux sont d'ores et déjà réalisés en faveur de l'école (Châssis, éclairage, sanitaire, plafonds, cuisine chez les petits ainsi que le dossier UREBA). M. Thirion trouve que la population doit s'y retrouver mais tout ne peut pas être fait en même temps. Bien entendu, la fiche n'est pas oubliée;

Au sein du rapport présenté, deux corrections sont sollicitées par Madame Lardot :

- la fiche 1.7 sur la mise en réseau des acteurs locaux passe dans les projets en cours car un travail de concertation est en cours.
A ce sujet, l'aspect des difficultés inhérentes au stockage de matériel est évoqué et sera discuté afin de trouver une solution à la dispersion actuelle du mobilier sur différents lieux et

parfois on ne sait plus exactement où se trouve du matériel qui s'égaré. Ceci freine d'éventuels achats nécessaires;

- La fiche 2.5 sur la valorisation du patrimoine migre aussi vers les projets en cours car des dossiers sont rentrés au fur et à mesure des opportunités (restauration monuments divers, cartographie...);

L'annexe 4 du rapport de la CLDR sera complétée notamment en fonction des remarques de Monsieur Grosfils.

La séance est clôturée à 20h45.

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

COMMUNE D'OUFFET

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

**Procès-verbal de la CLDR
Du 20 octobre 2014 à 19h30
(Salle polyvalente – rue du village 3 à 4590 Ouffet)**

Représentation	Effectifs	Suppléants
<u>Géographique</u> Ouffet Warzée Ellemelle	MARCHAL Martine VAN SULL Philippe GROSFILS Francis	JANSSEN Paulette JADIN Benoît GALLOY Ludivine
<u>Politique</u> EC EC EC EC	CASSART Caroline LARDOT Renée WAUTELET Paul FROIDBISE Francis	DECROUPELLE Noëlle SERVAIS Emilie GIELEN Marc-Antoine (excusé) JOLY Brice
<u>Groupe d'âge</u> 30 ans et moins 30 à 50 ans + 50 ans	TAENS Guillaume GILON Corinne THIRION Jean-Claude(excusé)	MAROTTA Justine D'HEUR Astrid DEFRERE Marcel
<u>Associatif et autres</u>	TRINE Jean-Marie DEFECHEREUX Marie-Louise (excusée) KALBUSCH Xavier (excusé) SEIDEL Marie-Cécile SERVAIS Valentine LEGRAND Jean-Pierre LAWALREE Geneviève(excusée)	RUTHY Philippe WALHIN Freddy (excusé) LIZEN Jean-Marie GODBILLE Géraldine WAUTELET Fanny BAUDOIN Joseph RENAVILLE Gérald

Agent de développement du GREOA : Gilis Marie-Françoise
SPW-Développement rural (DGO3) : Madame Franck, excusée

3. Approbation du PV de la réunion du 18/03/2014

Le PV est approuvé sans remarques.

4. Fiche 1.2 « Eco-construction d'une Maison de village à Ellemelle » : état d'avancement et désignation d'un représentant de la CLDR pour le jury

Madame Lardot rappelle que la convention-faisabilité pour ce projet a été signée en janvier 2014 par le Ministre de la Ruralité ; cette convention octroie à la commune une avance de 5 % pour les frais d'étude. Le cahier spécial des charges pour la désignation de l'auteur de projet est en cours de finalisation ; il sera publié prochainement.

Madame Lardot informe les membres de la CLDR de la procédure d'attribution du marché :

- Les dossiers de demande de participation des différents auteurs de projet seront analysés par un jury
- Une visite de terrain sera organisée pour les candidats retenus
- Les différents candidats devront présenter un avant-projet devant le jury

Le jury est composé de

- Au moins deux représentants du Collège communal et un représentant du Conseil communal.
- Un représentant de la CLDR.
- Un représentant de l'organisme accompagnateur de l'Opération communale de Développement rural (asbl GREOA)
- Le Directeur général de la Commune d'Ouffet ;
- Expert(s) extérieur(s) : au moins un architecte.

Au vu de l'expérience de Madame Marchal, Directrice de la restauration du patrimoine, dans des jurys de ce type, le Collège communal propose qu'elle représente la CLDR au sein du jury. Elle serait suppléée par Monsieur Grosfils, habitant à Ellemelle.

Les membres du Collège communal présents indiquent que Madame Lawalrée sera la représentante du Conseil communal au sein du jury. Elle habite Ellemelle et est impliquée dans la vie associative.

Madame Marchal fait part de son expérience en la matière et indique qu'elle connaît bien le village d'Ellemelle dans la mesure où elle a été amenée à travailler sur le périmètre de protection d'Ellemelle. Elle indique également que les membres du jury devront être attentifs dans leur argumentaire pour éviter les recours des candidats non retenus.

Monsieur Jadin marque son désaccord sur la procédure de désignation du représentant de la CLDR. Il suggère que le représentant soit issu du milieu associatif.

Madame Lardot demande aux membres s'ils souhaitent être candidats pour le jury. Aucun membre ne présente sa candidature.

Les membres valident le choix de Madame Marchal comme membre effectif du jury et de Monsieur Grosfils comme membre suppléant.

L'agent de développement rappelle que bien qu'un seul membre de la CLDR soit dans le jury, l'avant-projet sera présenté en CLDR plénière et celle-ci devra approuver l'avant-projet.

5. Fiche 3.7 « Aménagement d'une Maison de l'Entité, rue aux Oies à Ouffet » : état d'avancement

Madame Lardot indique que la convention-exécution pour la réalisation des travaux de la Salle rue aux Oies a été signée par le Ministre de la Ruralité le 11 septembre 2014. Le cahier des charges est en cours de finalisation avant d'être soumis au SPW – Service Ruralité et puis à M. le Ministre compétent. Les travaux pourraient débuter en 2015.

6. Divers

Madame Cassart indique que la réflexion pour l'aménagement du terrain du Doyard se poursuit. Il s'agit de trouver un aménagement cohérent avec un équilibre en termes de nombre d'habitation. Un permis de démolition pour la buvette du football a été octroyé.

La séance est clôturée à 20h00.